

Compte rendu de la séance du 17 janvier 2019

Secrétaire(s) de la séance: GROSJEAN Alexandra

Ordre du jour:

- Prix du bois parcelles 19-6-7 et 10
- Travaux sylvicole parcelles 4-5-15 et 17
- Devis façonnage bois parcelle 13
- Devis ONF
- Convention Syndicat des Eaux de la Belvitte
- Décision modificative de budget suite aux travaux du musée
- Travaux limite de tranchée forestière
- Alignement

Délibérations du conseil:

Prix du bois

Le Conseil Municipal de Ménil sur Belvitte fixe comme suit le prix du bois:

- A façonner 5€ le stère (tout confondu) parcelle 19
- Quartier 10€ le stère parcelle 6, 7 et 10
- Affouage 38€ le stère parcelle 13

Travaux Sylvicoles

Le Conseil Municipal de Ménil sur Belvitte valide à l'unanimité le devis n°84 d'un montant de 4404.41€ TTC et le devis n°32 d'un montant de 4308.92€ TTC concernant le depressage et le degagement des parcelles 4, 5, 15 et 17.

Devis ONF

Ajourné

Convention SIE

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la convention de mise à disposition emprise de captage de sources avec le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Belvitte.

Sous réserve qu'une clause de revalorisation annuelle suivant l'inflation y soit mentionnée.

Décision Modificative de Budget

Le 1er Adjoint informe le Conseil Municipal que la section investissement du budget présente un déséquilibre, par conséquent il convient de prendre une décision modificative de budget afin de rééquilibrer la section investissement.

Le rééquilibrage de la section investissement se fera par la diminution du compte 2313 d'un montant de 2727.64€.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité POUR.

Travaux limite de tranchée forestière

Le Conseil Municipal ne souhaite pas participer à la proposition faite par la Commune de Brû concernant la rénovation du chemin concerné.

Alignement

Alignements réalisés par ATD88, facturé 150€ la demande.